

Info CGER

Bulletin d'information du Centre de gestion de l'équipement roulant

Volume 11 • Numéro 1 • Janvier 2010

SOMMAIRE

Lettre à la clientèle

- ♦ Table technique et table clientèle du CGER
- ♦ Plus près de vous

Des clients satisfaits

- ♦ Ville de Matane - Encore dix ans!
- ♦ Ville de Saint-Jérôme - Un partenariat bien entretenu

World Truck Show

Le CGER était présent

À louer, clés en main

Nouvelle orientation

Formation des conducteurs

Deux nouveaux partenaires

De nouvelles ententes pour la Montérégie

CHRONIQUE Regard vert l'avenir

- ♦ Avez-vous une écoconduite?

Innovation de l'industrie

- ♦ Un système laser sur nos déneigeuses?

Innovation du CGER

- ♦ Remorque à glissière

Mot du directeur

En cette nouvelle année, je profite de l'occasion pour réitérer notre engagement à vous servir et vous remercier de votre confiance. L'année 2009 a été marquée par de nombreux changements au Centre de gestion de l'équipement roulant, et ce, toujours dans un seul et unique but, vous offrir un service amélioré.



Je tiens particulièrement à vous remercier pour votre patience et votre compréhension à la suite de nos changements de systèmes informatiques qui ont entraîné des ajustements dans la facturation. D'ailleurs, dans une perspective de développement durable, vous serez invité au cours de la prochaine année à utiliser un nouvel outil électronique, le « Dossier client ». Cette section d'Internet vous permettra de consulter, sur votre poste informatique : vos factures de location, de carburant et les bons de travail à facturer, l'Annexe 1 de votre entente qui présente le détail de la liste des véhicules et équipements avec les options et les accessoires ainsi que le détail de votre consommation de carburant. De plus amples détails vous seront communiqués au début de février 2010.

Je veux aussi offrir mes remerciements à celles et ceux que nous avons rencontrés au cours de l'automne afin de discuter de vos besoins et de vos attentes en rapport à la gestion de votre parc de véhicules. Ces rencontres ont été des plus enrichissantes et nous permettront de mettre en place des actions concrètes afin d'améliorer notre service.

En terminant, je tiens, en mon nom et celui de toute l'équipe du CGER, à vous souhaiter une belle année 2010. Que celle-ci soit profitable et vous permette d'accomplir tous vos projets.

Paul-Yvan Deschênes
Directeur

TABLE TECHNIQUE et TABLE CLIENTÈLE au CGER

Depuis ses débuts, l'équipe du CGER convie annuellement ses clients à échanger lors de rencontres nommées tables clientèle et table technique. Au menu? Présentation des nouveaux produits et des engagements du CGER, le tout dans une ambiance conviviale. Vous n'avez pas pu vous présenter à notre rendez-vous du 6 octobre dernier destiné aux villes et aux municipalités? Voici un retour sur l'événement.

C'est en matinée à l'atelier de mécanique de Beloeil qu'avait lieu la table technique du CGER édition 2009 où véhicules, équipements et autres technologies en faveur du développement durable ont été présentés.

Pendant ce temps, les directeurs généraux des villes et municipalités clientes au CGER échangeaient avec le directeur, M. Paul-Yvan Deschênes, et le chef du Service à la clientèle, M. Claude Otis, quant aux besoins et aux attentes des clientèles municipales pour la gestion de leur parc de véhicules.

Sur le coup de midi, tous les participants des deux « tables » se sont regroupés pour un dîner de groupe où les discussions étaient au rendez-vous. Une fois le repas terminé, les hôtes et leurs invités ont fait « virage au vert » en direction de Beloeil, pour y visiter l'usine de rechapage de pneus Goodyear.



Nous tenons à remercier l'ensemble des participants pour leur présence à notre dernière table technique, de même que toute l'équipe de l'usine Goodyear de nous avoir accueillis pour cette belle visite. Au plaisir de vous revoir l'an prochain!

PLUS PRÈS DE VOUS

Parallèlement à la table technique et à la table clientèle destinées aux villes et aux municipalités, se tiennent les tables clientèle du ministère des Transports et celle des ministères et organismes publics faisant affaire avec le CGER. Relation avec le CGER, améliorations et pistes de solutions aux problèmes rencontrés font partie des points que nous soulevons avec vous de sorte à pouvoir répondre à vos besoins les plus précis.

Notre approche se veut personnalisée et c'est pourquoi le gestionnaire d'exploitation régionale de votre région ainsi qu'un conseiller à la clientèle entrent directement en contact avec les gestionnaires de votre organisation. Tour à tour, chaque client est rencontré afin que cet échange soit profitable pour tous. D'autres rencontres avec des clients se poursuivront au début de 2010. Les besoins précis de chaque client sont pris en charge et le rendement de nos services est bonifié et de qualité supérieure!

Des clients satisfaits

Ville de Matane

Encore dix ans!

Depuis 2005, le CGER et la Ville de Matane ont développé un partenariat gagnant-gagnant. Fort de cette expérience, le contrat qui allait prendre fin en décembre 2009 a été reconduit à l'automne, et ce, pour une période de dix ans.

Il y a quatre ans, le parc de véhicules de la Ville de Matane se faisait de plus en plus désuet : bon nombre de ses véhicules et équipements devaient être remplacés. Après avoir évalué les options qui s'offraient à elle, la Ville choisit de s'associer au CGER. Cette association permit donc aux employés de la Ville de Matane de bénéficier d'une machinerie de qualité. En ce sens, le 8 octobre dernier, la mairesse de l'époque, madame Linda Cormier, accompagnée du chef du Service à la clientèle, M. Claude Otis, et du gestionnaire d'exploitation régionale de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, M. Égide Whittom annonçait en conférence de presse le prolongement de l'entente de service, tout en soulignant l'excellence du service qu'offre le CGER.

Ainsi, le CGER est aujourd'hui fier d'annoncer le renouvellement de son entente avec la Ville de Matane en ce qui concerne le service de gestion et de location du parc de véhicules de cette ville. Longue vie à cet harmonieux partenariat!



De gauche à droite : M. Claude Otis, Mme Linda Cormier et M. Égide Whittom

Ville de Saint-Jérôme

Un partenariat bien entretenu

Alors que bon nombre d'entre nous s'éclipsent dans le Sud pour la déjouer... la neige a son petit côté rassembleur : elle est responsable du bon partenariat qui règne entre la Ville de Saint-Jérôme et le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER)!

En effet, c'est la location de quelques équipements de déneigement, en 2005, qui entamait la relation entre la Ville et le CGER. Trois ans plus tard, ce partenariat se renforçait alors que la Ville de Saint-Jérôme fit la demande de nombreux autres véhicules nécessaires au déblaiement de ses rues, soit des chenillettes, des souffleurs, des chargeurs et des camions dix roues. Cette commande passée à l'été 2008 a permis au CGER de faire ses preuves. Malgré un délai restreint, les efforts ont été doublés et plusieurs effectifs ont été mobilisés afin de répondre convenablement à la demande de la Ville de Saint-Jérôme, pour lui assurer un rendement de qualité.

Cette année, la Ville de Saint-Jérôme a perfectionné son parc de véhicules en y ajoutant cinq camions dix roues, reçus le 15 novembre dernier. Heureux de contribuer au déneigement des portes de la magnifique région des Laurentides, le CGER tient donc aujourd'hui à souligner l'excellent partenariat qu'il entretient avec la Ville de Saint-Jérôme.

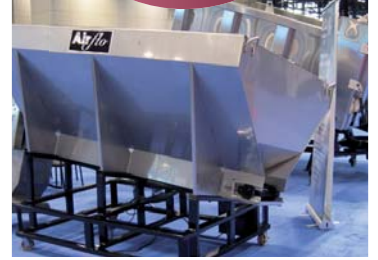




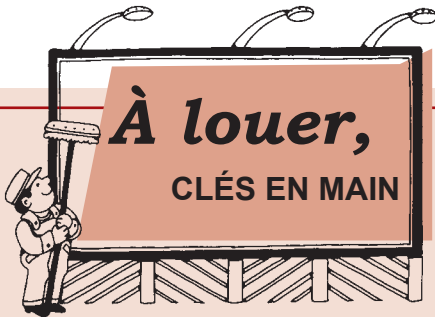
Le **CGER** était présent !

Le CGER participait, au cours de l'année 2009, à la grande exposition qu'est le World Truck Show, qui se tenait alors dans la ville de Chicago. Chaque année, de nombreux fournisseurs se déplacent de partout en Amérique du Nord pour assister aux conférences ainsi qu'aux nombreuses démonstrations de nouveaux produits et d'innovations écologiques qui font de cet événement international un incontournable de l'industrie du véhicule lourd.

Cette exposition a permis au CGER de voir ce qui se fait en la matière et voir de quelle façon il peut importer des innovations qui optimiseront encore plus les produits que nous vous offrons.



La prochaine édition se déroulera à Saint-Louis du 9 au 12 mars 2010.



VÉHICULES LÉGERS

- . Berline compacte
- . Berline familiale compacte
- . Berline intermédiaire
- . Berline régulière
- . Camionnette 4 portières, 4X2
- . Camionnette 4 portières, roues arrière jumelées, 4X2
- . Camionnette allongée, roues arrière jumelées, 4x4
- . Camionnette compacte, cabine allongée, 4X2
- . Camionnette régulière allongée, 4X2
- . Camionnette régulière, 4X2
- . Fourgonnette régulière commerciale allongée
- . Fourgonnette régulière passager
- . Mini-fourgonnette passager
- . Mini-fourgonnette passager allongée
- . Véhicule nouvelle technologie
- . Véhicule utilitaire régulier 4 portes 4x4



VÉHICULES LOURDS

- . Camion 10-roues porteur, cabine allongée
- . Camion 6-roues benne basculante, 4 x 2
- . Camion 6-roues porteur, cabine basculante, 4x2
- . Camion 6-roues porteur, cabine régulière
- . Flèche de signalisation sur remorque (solaire)
- . Niveleuse articulée
- . Souffleuse amovible motorisée 2 phases
- . Souffleuse amovible non motorisée sur chargeuse ou tracteur
- . Souffleuse amovible non motorisée sur tracteur multi-usage
- . Souffleuse sur tracteur
- . Tracteur à l'époxy sur remorque
- . Tracteur à tondeuse frontale
- . Tracteur agricole
- . Tracteur agricole bidirectionnel
- . Tracteur articulé multi-usage
- . Tracteur avec chargeuse et rétrochargeuse



- . Aile chasse-neige, réduite droite
- . Atténuateur d'impact sur camion
- . Balai avant
- . Benne basculante pour camionnette
- . Benne camion 10-roues
- . Benne camion 6-roues
- . Benne épandeur
- . Bouilloire à déglacer sur patins
- . Chasse-neige réversible
- . Chassis de cabine 4 portières, 4x4
- . Chassis de cabine 4x4, roues jumelées
- . Débroussailluse ou broyeur d'accotement
- . Épandeur sur tracteur articulé
- . Éliminateur d'andain
- . Équipement de traçage sur camion
- . Faucheuse pour tracteur
- . Grappe avant non réversible
- . Groupe électrogène
- . Grue portée télescopique
- . Mini-épandeur accroché
- . Nacelle portée articulée
- . Semi-remorque à plateau surbaissé
- . Tondeuse avant pour tracteur



La liste de nos véhicules en disponibilité est mise à jour à tous les lundis, nous vous invitons à la consulter sur notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca/Pages/Clientele/VehiculesDispo.shtm>

NOUVELLE ORIENTATION

Formation des conducteurs

Le 1^{er} septembre 2009, le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) modifiait son offre en ce qui concerne la formation donnée aux conducteurs de véhicules, le tout dans le but de mieux vous desservir.

Le CGER vous propose maintenant une formation spécifique à vos conducteurs ayant pour but d'éviter les bris répétitifs ou les réparations fréquentes sur un même véhicule lourd, un véhicule outil ou un véhicule spécialisé. Les frais de ces formations proposées par le CGER seront assumés par celui-ci. Cette nouvelle orientation a pour objectif d'atteindre une utilisation optimale des véhicules et permettra ainsi d'en accroître la disponibilité, en plus d'en réduire les bris, les réparations et les risques d'accident.

D'autre part, le CGER continue, selon les disponibilités, de répondre à vos demandes pour vous offrir des formations ou des évaluations particulières de conducteurs qui correspondent à vos besoins, et ce, à vos frais.

Nos formateurs MM. Luc Carrier et Alain Quintal se feront un plaisir d'aller vous rencontrer, partout à travers la province!



Luc Carrier et Alain Quintal

Deux nouveaux partenaires

DE NOUVELLES ENTENTES POUR LA MONTÉRÉGIE

Le CGER est fier de vous annoncer que la grande famille... continue de grandir! Il nous fait un plaisir de vous annoncer la signature de deux nouvelles ententes soit avec la Ville de **Beloil** et la Ville de **Mont-Saint-Hilaire**. Ces partenariats permettent ainsi d'offrir le service de gestion et de location de parc de véhicules à ces villes et assurent la prise en charge des ateliers de mécanique.

Notre nouvelle équipe!



Beloil
Mickael Pépin Dubé
Rosaire St-Denis

Mont-Saint-Hilaire
Marc Bernard



Atelier de Beloil
1000, rue Dupré
Beloil (Québec) J3G 4A8

Téléphone : 450 536-0673
Télécopieur : 450 536-2578

Atelier de Mont-Saint-Hilaire
1901, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 6H7

Téléphone : 450 467-4938
Télécopieur : 450 467-4826



AVEZ-VOUS UNE ÉCOCONDUITE?

Qu'on roule au volant d'une voiture hybride, électrique ou conventionnelle certaines petites attentions peuvent réduire les émissions de gaz à effet de serre et nous faire économiser quelques dollars. Le projet d'écoconduite, un projet-pilote de formation à l'écoconduite pour véhicules légers de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec (AEE), auquel le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) participe, est une belle initiative qui peut faire la différence pour l'environnement. Le projet est réalisé en collaboration avec Virage Simulation, CAA-Québec, Isaac Instruments et FPInnovations.

FORMATION ÉCOLO-ÉCONOMIQUE

D'une durée de six heures, la formation à l'écoconduite combine cours théoriques et mise en pratique des apprentissages. Grâce à la participation de Virage Simulation, les « étudiants » peuvent tester leurs aptitudes aux commandes d'un poste de conduite réaliste, fait avec les composantes de vrais véhicules! L'écoconduite se définit par l'application de conseils et de techniques de conduite qui permettent de réduire la consommation de carburant d'un véhicule pour le même service rendu.

Cette fameuse technique, qui fait son entrée ici, est actuellement mieux connue en Europe. Des recherches permettent de constater qu'elle permet bel et bien de réduire la consommation de carburant. Et comment? Tout est dans la gestion de ses manœuvres sur la route. Sans perdre de temps, la formation à l'écoconduite permettra d'apprendre comment accélérer et décélérer de la « bonne » façon... Écologiquement, économiquement.

LE CGER « ÉCOCONDUIT »

Toujours à l'affût des innovations en matière de développement durable, le CGER est fier de participer à un projet pilote en collaboration avec l'AEE. Pendant 14 mois, la conduite automobile de seize conducteurs du CGER sera analysée grâce à des ordinateurs de bord installés dans leur véhicule. Certains d'entre eux ont d'ailleurs reçu récemment une formation à la conduite écoénergétique afin d'apprendre les techniques qui leur permettront d'économiser du carburant, telles que : conduire à des vitesses raisonnables et avec souplesse, anticiper la circulation, changer de vitesse dès que possible lors de vos accélérations, etc.

Et vous, avez-vous une écoconduite?



UN SYSTÈME LASER SUR NOS DÉNEIGEUSES?

Afin de mesurer l'intérêt des opérateurs et l'utilité d'installer un tel appareil sur nos déneigeuses, le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) a essayé le modèle GL3000PMC de « LASERLINE MFG » fourni par Équipement Stinson. Cet équipement permet au conducteur de savoir exactement où passera l'aile de sa déneigeuse grâce à un faisceau lumineux projeté dans la neige.



LE CGER L'A TESTÉ

Ce tout nouveau système de laser est conçu à des fins sécuritaires : le conducteur du véhicule n'a qu'à suivre le point lumineux émis par le laser sur la chaussée, de sorte à savoir exactement où passera son aile. Utilisé comme guide, le laser pourra éviter de heurter des objets en bordure des routes lors du déneigement de celles-ci.

ÉQUIPÉ POUR L'HIVER

Laser et intempéries ne font sans doute pas bon ménage! C'est pourquoi le fabricant a doté son système d'un élément chauffant qui fait immédiatement fondre la neige qui pourrait s'accumuler devant la lentille, et d'un jet d'air, émis toutes les cinq secondes, qui élimine toute accumulation d'eau ou de poussière pouvant interférer avec le rayon du laser. Alimenté par la prise électrique de l'allume-cigare, l'appareil « antigâchis » et ses multiples fonctions sont contrôlables depuis l'intérieur de la cabine de la déneigeuse.

RÉSULTATS DE L'ESSAI

Après avoir procédé au fameux test, les conclusions tirées par nos conducteurs sont variées. En général, les

conducteurs ont apprécié l'utilisation de ce repère lorsque les conditions sont idéales, c'est-à-dire lorsqu'il fait noir et que la route n'est pas sinueuse. En effet, ce sont les deux inconvénients que présente le guide laser. Lorsqu'il fait jour, le point vert du laser est très difficilement perceptible. De plus, il est impossible de l'utiliser efficacement dans les courbes. Les conducteurs du camion ont aussi eu tendance à fixer le point lumineux plutôt que toute autre référence à laquelle ils avaient habituellement recours. Néanmoins, il est certain que les conducteurs auront besoin d'un temps d'adaptation pour l'utilisation du laser.

Malgré ses quelques points, le guide laser demeure une option considérable pour le déneigement lors de conditions routières particulières, soit dans l'obscurité et lorsque la route est droite. De plus, l'installation de l'appareil est simple et rapide. Équipement sécuritaire, le laser permettrait d'éviter les accidents... qui coûteraient plus chers que sa propre acquisition. Alors, pourquoi pas?

NOUVEAU MODE DE FACTURATION DU CGER

MERCI!

Comme vous le savez, le nouveau système informatique sur lequel travaille le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) depuis peu a entraîné un changement de vos factures.



En ce sens, nous tenons à vous remercier pour toute la patience dont vous avez fait preuve lors de notre période d'adaptation. Nous vous en sommes fort reconnaissants et travaillons toujours de plus en plus fort pour vous offrir un service exemplaire.



Beaucoup de bons commentaires nous ont été rapportés par les clients des centres de services de La Malbaie et de Charny qui utilisent, depuis cette année, la nouvelle remorque à glissière offerte par le CGER. Cette innovation permet, entre autres, de simplifier la réparation des garde-fous en bordure de nos routes.

Plus couramment appelées garde-fous, les glissières sont constituées d'une pièce de métal de treize pieds de long, supportée par un poteau de bois à tous les deux mètres. Lorsqu'elles sont percutées par un véhicule, il arrive qu'elles doivent être changées complètement : un travail manuel qui est loin d'être si simple!

AUGMENTER LA PRODUCTIVITÉ

Munie d'une grue pour transporter les matériaux, d'une tarière (vis hydraulique) pour creuser le sol et d'une arracheuse à poteau qui se déplace latéralement, la remorque à glissière permet à ses utilisateurs de réparer et de renouveler les garde-fous abîmés de façon automatique, oubliant ainsi la tâche ardue que représente cette réparation. En effet, creuser un sol rocheux ainsi que déplacer et remplacer de lourds matériaux demandent beaucoup de temps, mais surtout, énormément d'efforts physiques. En d'autres situations, la remorque peut aussi servir, grâce à sa grue, à ramasser divers objets laissés sur les routes.

De plus, le CGER a dernièrement doté la remorque de prises électriques, qui permettent à ses utilisateurs de brancher leurs appareils manuels (comme une perceuse, par exemple) pour travailler sur la glissière accidentée. En avant, la productivité!

